

École de service social

Poste menant à la permanence - professeur adjoint (Volet francophone)

L'[École de service social](#) de la [Faculté d'éducation et de la santé](#) de l'Université Laurentienne à Sudbury invite les candidates et candidats qualifiés à postuler pour un poste existant de professeure ou de professeur menant à la permanence au rang de professeur adjoint en service social. La date d'entrée en fonction souhaitée est le 1er juillet 2026.

Les candidat.es préféré.es seront titulaires d'un doctorat en travail social ou dans une discipline connexe, avec au moins un diplôme en travail social. Les candidat.es qui terminent actuellement leur doctorat et qui ont une solide expérience professionnelle seront pris en considération. Les candidat.es retenu.es devront démontrer un programme de recherche actif, l'excellence de leur enseignement au niveau du baccalauréat et de la maîtrise (sur le campus et/ou en ligne), la capacité de superviser des mémoires ou stages spécialisés au niveau du deuxième cycle et de contribuer à la gouvernance de l'École et de l'Université.

La ou le candidat.e retenu.e devra posséder les qualifications essentielles suivantes :

- Détenir une expertise académique et professionnelle dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : intervention directe en pratique clinique, méthodologie d'intervention auprès des individus et/ou des groupes, intervention auprès des communautés autochtones, la santé, gérontologie ou intervention communautaire ;
- Expérience dans l'enseignement en français au niveau du premier cycle et des cycles supérieurs (sur le campus et/ou en ligne) ;
- Expérience d'encadrement et de soutien d'étudiant.es diplômé.es et capacité à superviser des mémoires ou stages spécialisés au niveau du deuxième cycle ;
- Excellence démontrée dans le travail en collaboration favorisant le travail d'équipe et une contribution à la gouvernance collégiale de l'École et de l'Université ;
- Un engagement clair envers l'excellence pédagogique et académique, la promotion d'un environnement d'apprentissage sécuritaire, inclusif et accueillant, et la promotion des mandats bilingues et triculturels de l'Université Laurentienne ;
- La capacité et l'intérêt à comprendre et à contribuer activement à la formation en travail social adaptée aux réalités des francophones en situation minoritaire, en mettant un accent particulier sur les besoins et les défis spécifiques de la communauté franco-ontarienne ;
- La capacité et la volonté de s'engager dans le démantèlement du racisme anti-autochtone et anti-noir et d'autres pratiques oppressives qui mènent à des inégalités sociales et de santé.

L'Université Laurentienne, située sur le territoire Atikameksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, accueille plus de 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province de l'Ontario.

Engagée dans son mandat bilingue et triculturel, l'Université Laurentienne offre une expérience universitaire exceptionnelle en anglais et en français avec une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus forestier de l'Université Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terres protégées et de centaines de kilomètres de pistes de ski de fond et de randonnée. Il est situé au centre géographique du Grand Sudbury, le principal centre urbain du nord de l'Ontario (160 000 habitants). L'Université Laurentienne entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, le SNOLAB, Health Sciences North et de nombreux établissements d'enseignement postsecondaire. L'Université Laurentienne est le siège du Maamwizing Indigenous Research Institute.

Exigences en matière de candidature

Un dossier de candidature complet comprend les éléments suivants :

- Une lettre de motivation (comprenant l'une des deux déclarations relatives à la citoyenneté/au statut de résident spécifiées ci-dessous)
- Un curriculum vitae à jour
- Un exposé de l'expérience et des intérêts actuels et futurs en matière d'enseignement
- Une déclaration sur les intérêts actuels et futurs en matière de recherche
- Les noms et coordonnées de trois références académiques.
- **Pour les candidat.es n'ayant pas encore terminé leur doctorat** : une lettre de leur direction de thèse précisant l'état d'avancement de la rédaction, incluant le nombre de chapitres complétés et la date prévue de soumission en vue de la soutenance.

Le dossier de candidature, comprenant tous les documents, doit être soumis électroniquement sous la forme d'un fichier PDF unique à l'adresse suivante Office of Provost and Vice-President Academic à l'adresse suivante : postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca, avec l'objet suivant : « Candidature pour un poste de professeur.e menant à la permanence - service social ».

La date limite de réception des candidatures est **le 13 février 2026** ou jusqu'à ce que le poste soit comblé.

L'Université Laurentienne est une communauté inclusive et accueillante qui s'engage à respecter l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons les membres des communautés en quête d'équité, notamment les femmes, les personnes racialisées et autochtones, les personnes handicapées et les personnes de toutes orientations et identités/expressions sexuelles, à poser leur candidature. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières nations, Métis ou Inuits. (<https://laurentian.ca/bilingualism>)

La personne retenue fera partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL). Les candidats sont invités à consulter la convention collective à l'adresse www.lufappul.ca. Le salaire

minimum pour le rang de professeur.e adjoint.e est fixé à 79 360 \$, avec des augmentations supplémentaires accordées pour l'expérience pertinente conformément à la Convention collective de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne.

L'Université Laurentienne s'engage à offrir une expérience inclusive et sans obstacle aux candidats ayant des besoins en matière d'accessibilité. Les demandes d'accommodement peuvent être faites à n'importe quelle étape du processus de recrutement. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (pvpa@laurentienne.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont encouragées à poser leur candidature ; toutefois, conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, les citoyens canadiens et les résidents permanents du Canada auront la priorité. Pour se conformer aux lois fédérales, l'université est obligée de recueillir des informations statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste vacant qui sont des citoyens canadiens ou des résidents permanents du Canada. Les candidats ne sont pas tenus d'indiquer leur pays d'origine ou leur citoyenneté ; toutefois, tous les candidats doivent inclure l'une des déclarations suivantes : "Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada" ; OU "Je ne suis pas citoyen canadien/résident permanent du Canada" dans leur lettre de motivation. Les candidatures ne comportant pas cette information seront considérées comme incomplètes.